



Ecole R Doisneau
2 rue Paul Gros
16600 Ruelle sur Touvre

Procès-verbal du conseil d'école 31 mars 2016

Présents :

M. Latouille, Inspecteur de l'Education Nationale
Parents : Mme Rougier, Mme Berton, Mme Picard, M. Cuvelier, M. Serre
Mairie : Mme Deschamps
Directrice des TAP : Mme Ché
Représentantes OCCE : Mme Vinot, Mme Legouteux
Enseignants : Mme Bachmann, Mme Barbier, Mme Devautour, Mme Favre, Mme Roland, Mme Coussot, Mme Guinot-Marchat, Mme Cahuzac, M. Seguin

Excusés :

Mairie : Mme Riffé
Parents : M. Bazire, Mme Duroueix, Mme Gauthier-Milcent, Mme Tescu

Secrétaires de séance : Mme Cahuzac et M. Serre

Début de la séance à 17h35.

M. Seguin rappelle en début de séance qu'il a été invité par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription d'Angoulême nord à prendre en charge l'intérim de direction jusqu'au terme de l'absence de Mme Rougier et ce depuis le 17 février 2016.

Ordre du jour

TAP

Bon déroulement des TAP. 11 animateurs organisent des animations sportives, manuelles et scientifiques.

Mise en place de tutoriels sur le blog de l'école.

Les enfants de CP, CE et CM1 ont apprécié, lors de l'animation sur la prévention des risques domestiques, la présence d'un chien visiteur dans le cadre de la prévention des morsures.

Concernant le choix des activités, le groupe participe à un projet. Si un enfant n'est pas intéressé par l'activité proposée, il peut participer à des ateliers satellites tout en restant dans son groupe.

Le temps des TAP est un temps où l'on apprend entre autres à vivre ensemble et à se respecter.

Sécurité

Concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) un premier exercice a eu lieu fin janvier. Le scénario était celui d'une tempête obligeant tout le monde à se mettre à l'abri.

Les enfants ont tous été regroupés dans le couloir. Les enseignants avaient prévu des activités d'attente (coloriage, jeux de société, livres,...).

Le confinement a duré 30 minutes. Les enfants sont ensuite revenus dans leur classe respective pour un confinement de 5 minutes sous leur bureau (conduite à tenir en cas de tremblement de terre). Cet exercice s'est déroulé sans incident et dans le calme. Il est apparu que les portes de l'école n'étaient plus verrouillées lors de la coupure d'électricité. Aussi, il est prévu la pose de batteries pour éviter cet inconvénient. Un prochain exercice est prévu fin mai. Un représentant des parents d'élèves peut venir y assister.

Point financier

Les représentantes de l'OCCE présentent les comptes de la coopérative scolaire depuis le début de l'année scolaire 2015-2016.

En septembre 2015, un déficit de 2281,32 euros a été mis en évidence. Un prêt de 2300 euros a été accordé par l'OCCE avec un remboursement sur une période de 2 ans. A la suite de ce dysfonctionnement observé, l'OCCE procède actuellement à une vérification des comptes des exercices antérieurs. L'OCCE laisse à disposition à l'école les documents comptables pour les années 2014-2015 et 2015-2016. L'OCCE s'adresse aux représentants des parents pour leur dire que ces documents seront disponibles auprès de M. Seguin.

Actions pédagogiques

CM2 , CM1/CM2, CM1, CE2-CM1 et les CE1-CE2

Les cinq classes sont allées assister à la pièce de théâtre « Le roman de Monsieur de Molière » au théâtre de Ruelle. M. Seguin en profite pour remercier la mairie d'avoir permis aux enfants de voir un spectacle de qualité, comme chaque année.

CM2

Initiation aux gestes de premiers secours, à la sécurité routière. Un agent de police viendra pour parler des risques liés à l'utilisation d'internet.

Les étudiants STAPS interviennent dans l'école. Ils ont animé des activités de hockey et d'athlétisme. Les enfants vont bénéficier de l'intervention d'un professeur de tennis. Ce cycle se terminera par une rencontre interclasses au club de tennis de Ruelle.

Les enfants ont participé au festival Préambules. Un film a été réalisé sur le thème de la vie des ouvriers. Ils participent à la création d'une mare pédagogique sur la commune. La mairie finance ce projet de « Trame verte et bleue ».

Tous les CM2 de l'école se rendront au collège fin mai ou début juin pour y passer une journée et découvrir l'établissement en participant à des séances de classe encadrées par des professeurs de collège, notamment en anglais et en EPS.

CM1/CM2

Un certain nombre d'activités est commun avec la classe de CM2 (gestes de premiers secours, permis internet). Par ailleurs, les élèves sont allés à la médiathèque pour voir l'exposition sur le recyclage. Ils participent au concours informatique Médi@tice ainsi qu'à des animations sur la biodiversité encadrées par Charente nature. Suite à la proposition de loi de l'an passé dans le cadre du Parlement des enfants sur les droits de l'enfant, les élèves réalisent un document qui reprend les principaux droits de l'enfant. Ce document devrait être prochainement illustré en collaboration avec le SIVU. La mairie accepte de diffuser ce document aux parents à l'occasion de la naissance de leur enfant.

Ils participeront également au festival de littérature jeunesse de Ruelle. Ils continuent de travailler sur leur projet « photo ». Ils ont d'ailleurs pris contact avec Annette Doisneau, fille de Robert Doisneau, et communiquent avec elle sur le travail du photographe.

CM1

Participation au projet Ecole et Cinéma. Ils ont vu le film « Nanouk l'esquimau ».

Charente Nature intervient dans la classe dans le cadre de la biodiversité et du projet « Trame verte et bleue ».

Les enfants sont, eux aussi, allés voir l'exposition sur le gaspillage à la médiathèque.

Les étudiants STAPS interviennent ; ils ont animé des activités de lutte et de hockey. Les enfants vont bénéficier de l'intervention d'un professeur de tennis après les vacances.

CE2/CM1

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, les élèves ont visité le site de l'incinérateur de La Couronne, étudié le ramassage des déchets et le moyen de les réduire. Ils sont allés à la médiathèque voir une exposition sur le sujet.

La classe participe aussi au projet Ecole et cinéma.

Les étudiants STAPS interviennent dans l'école ; ils ont animé des activités de hockey et d'athlétisme. Les enfants vont bénéficier de l'intervention d'un professeur de tennis également. Ils participent au voyage lecture en lien avec la médiathèque. Les élèves ont apprécié et le projet s'achèvera par une rencontre entre les différentes classes ayant participé à ce projet ; chaque classe présentera le livre préféré.

CE1/CE2

Les enfants vont à la piscine toutes les semaines (10 séances). Les étudiants STAPS interviennent dans l'école ; ils ont animé des activités de lutte et de gymnastique. Un intervenant de la fédération de Basket vient à l'école pour faire découvrir ce sport aux enfants du cycle 2 (3 séances). En fin d'année scolaire, un tournoi interclasses sera organisé.

La classe participe également au voyage lecture sur le thème de la famille et ira au salon du livre rencontrer une conteuse.

Les classes de CP/CE1

Les enfants participent au cycle basket qui se terminera avec une rencontre en fin d'année scolaire.

Les deux classes ont fait des plantations dans les jardins et il est prévu une sortie à Tusson sur le thème du jardinage. La cuisine fait toujours partie des activités mises à l'honneur. La maîtrise de la lecture reste bien entendu le « projet » principal.

Organisation des groupes scolaires

Madame Deschamps informe qu'il est prévu de fusionner les écoles Alphonse Daudet et Robert Doisneau dès septembre 2016. Un mot sera distribué dans les cahiers de liaison pour informer les familles dans les prochains jours.

M. l'Inspecteur annonce que si les effectifs sont suffisants il n'y aura pas de fermeture de classe. Aucune diminution des moyens n'est envisagée. L'école pourrait donc compter 9 classes. Cette information est à confirmer par l'Inspecteur d'académie.

Avant la fin de l'année scolaire, une visite de l'école sera mise en place pour permettre aux nouveaux élèves de découvrir leur nouvelle école.

Les services de cantine seront réorganisés.

Le personnel de mairie de l'école Alphonse Daudet sera transféré à l'école Robert Doisneau.

M. l'Inspecteur confirme la nomination d'un maître E à la rentrée 2016-2017.

Questions diverses

Dictionnaires

Les enfants qui ont apporté un dictionnaire à l'école peuvent le reprendre et le ramener chez eux. Les parents peuvent se rapprocher des enseignants concernés.

Papier toilette

La mairie rappelle qu'elle a enlevé les distributeurs de papier des toilettes car les toilettes étaient régulièrement bouchées. Mme Deschamps reposera la question.

Changement de direction

M. l'Inspecteur indique que M. Seguin assure l'intérim de direction pendant le congé maladie de Mme Rougier.

Demande de financement par l'APE

Les enseignants proposent l'achat de dictionnaires pour le cycle 2 (achat en cours).

Demande de vestiaires pour se changer avant et après le sport

Les enseignants demandent aux enfants de venir en tenue de sport les jours d'EPS. Il semble très difficile d'installer des vestiaires dans l'école. M. l'Inspecteur ajoute qu'il n'y a en général pas de vestiaires dans les écoles élémentaires.

Coupure d'eau le 12 janvier

Il était en effet interdit de boire l'eau du robinet. Par contre, la mairie a fourni des packs de bouteilles d'eau dans chaque classe.

Bibliothèque

La mairie alloue un budget de 455 euros chaque année pour l'achat de livres.

Accès plus libre à un espace lecture

Pendant les heures de classe, la récréation est obligatoire ; il est donc impossible de rester dans une salle. Pendant le temps de garderie, un espace est déjà prévu pour permettre aux enfants qui le désirent de rester au calme.

Restauration scolaire

Le fromage est parfois servi en entrée pour inciter les enfants à le consommer car il a été remarqué, qu'en fin de repas, les enfants ne le mangeaient pas toujours.

Le menu peut être consulté sur le site des restaurants scolaires ou celui de la mairie.

Le personnel est vigilant, il veille à ce que les enfants mangent suffisamment. Il est rappelé que les parents peuvent venir manger au restaurant scolaire après inscription auprès du syndicat des restaurants scolaires.

Garderie

Les enfants sortent dehors couverts. Quand ils courent, certains se découvrent régulièrement.

Sécurité

Tout le personnel communal a été formé aux premiers secours.

La présence de défibrillateur n'est pas obligatoire dans les écoles.

Il y a dans l'école plusieurs armoires à pharmacie ; une pour les TAP, une pour la garderie et une pour le temps scolaire. Il y a plusieurs trousse à pharmacie. En effet, lorsqu'un groupe d'élèves sort de l'établissement les animateurs ou les enseignants en prennent toujours une avec eux.

La mairie alloue 150 euros par an pour l'achat du matériel pharmaceutique.

L'équipe enseignante rappelle qu'en aucun cas un enseignant peut administrer un médicament à un élève, sauf dans le cadre d'un PAI. En cas de besoin, les parents peuvent venir à l'école donner un médicament à leur enfant.

Le prochain conseil d'école se tiendra le lundi 20 juin à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h.

Les secrétaires de séance, Mme Cahuzac et M. Serre

Le 5 avril 2016

Le Président de séance, M. Seguin